

[Retour au sommaire](#)

AVIS DE VACANCE

Directeur ou directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Metz

NOR : ESRS2131636V

Avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale d'ingénieurs de Metz (Enim) sont déclarées vacantes à compter du 16 mars 2022.

Conformément à l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation, devront parvenir, sous pli recommandé, dans un délai de trois semaines (la date de la poste faisant foi), à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, au président du conseil de l'École nationale d'ingénieurs de Metz (Enim) - 1, route d'Ars Laquenexy - CS 65820 - 57078 Metz Cedex 3.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier à la présidence de l'université de Lorraine - DAJ - 34, cours Léopold - CS 25233 - 54052 Nancy Cedex ainsi qu'au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (Dgesip A1-5) - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05 et par mail à sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.